

PLENIERE

Présidence : Olivier LAURENT

Présents/Excusés : voir la feuille d'émargement en annexe.

A l'ordre du jour :

à 09h30 – réunion de l'Observatoire dans sa configuration plénière

- 09h30 - accueil et approbation du mémo de la plénière 2018 (mémo et annexes en pièce jointe) - Prise de parole d'Olivier LAURENT, Président de l'Observatoire DT DICT Lorraine
- 09h40 - interventions des concessionnaires présents, bilan 2018 et tendances 2019 GRDF, TRAPIL transport de carburants...
- 10h30 - Présentation des fascicules 4 et 5 par Laurent HANNEZO, Directeur Adjoint de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle : le rôle des maîtres d'ouvrages, vis-à-vis de la réglementation
- 10h45 - Présentation de la vision de l'AMO sur les difficultés d'application de la réglementation en vigueur par Estelle KREMER-LECLAIRE, Responsable de service au Pôle Services et Infrastructures de la Métropole du Grand Nancy
- 11h00 - Intervention de Ouahid SABR, Inspecteur de l'environnement à la DREAL Grand Est :
 - Retour sur les sinistres de la région Grand Est et nationaux.
 - Point sur la perception de l'intégration de la réglementation, aussi bien au sein des entreprises, qu'auprès des maîtres d'ouvrage.
- 11h20 - Intervention de Franck SINET, Responsable QHSE de SOGEA Est sur les difficultés d'application de la réglementation, au travers de ses chantiers
- 11h30 - Conclusion d'Olivier LAURENT : retours de l'Observatoire national – échanges :
 - Comment doit évoluer l'Observatoire lorrain dans le Grand Est ?
 - Actions que les acteurs veulent mettre en place dans le cadre d'une année charnière de la réglementation, à savoir 2020.

L'ensemble des présentations, supports des interventions, figurent dans le powerpoint joint.

▪ Accueil

Olivier Laurent accueille les participants et les remercie de leur présence. Il revient sur les rendez-vous et manifestations qui se sont tenus pendant l'année écoulée :

- 21 Février 2018 : réunion de l'Observatoire en Meurthe et Moselle, au sein de l'association des maires
- 11 juin 2018 et 12 octobre 2018 : participation à la « rencontre régionale de la prévention des dommages aux ouvrages » organisée par GRDF et la DREAL
- 11 septembre 2018 : réunion de l'Observatoire en Moselle, au sein de la FTP Lorraine
- 05 décembre 2018 : réunion de l'Observatoire en Meuse, au sein de la Fédération du BTP à Verdun
- 06 février 2019 : participation au challenge sécurité organisé par l'ESITC
- 15 mars 2019 : réunion de l'Observatoire dans les Vosges, au sein de la Fédération du BTP à Epinal
- 14 Février 2019 et 25 Juin 2019 : participation aux Ateliers TP, organisés par GRDF à Thionville et Réding
- Avril 2019 : envoi des mémentos de chantier DT DICT par la préfecture de Meurthe-et-Moselle
- 14 Juin 2019 : réunion de l'Observatoire en Moselle à Faulquemont, au sein du centre de formation Raymond BARD
- 24 Septembre 2019 : participation à la réunion organisée par la préfecture de la Moselle et GRDF
- 27 Septembre 2019 : réunion de l'Observatoire en Meurthe-et-Moselle, au sein de la Fédération du BTP
- 29 Novembre 2019 : réunion de l'Observatoire en Meuse, au sein de la Fédération du BTP à Verdun

Le Président indique que même un certain nombre de dates ont émaillé le calendrier, le schéma est perfectible.

▪ [Interventions des concessionnaires présents, bilan 2018 et tendances 2019](#)

Alexis Loesel | GRDF

Dans un contexte de fin de mandat, le nombre de dommages par rapport aux DICT est en faible baisse en Meurthe-et-Moselle, en hausse en Meuse. Il y a une baisse intéressante sur la Moselle (secteur où il y a beaucoup de dommages).

Estelle Kremer Leclair estime qu'il y a un problème d'échelle : le Grand Nancy en tête alors que Metz est prise en compte seule. Olivier Laurent précise qu'il faudrait une prise en compte du ratio sur le nombre de chantiers déclarés.

Ouahid Sabr demande une prise en compte avec précaution des chiffres présentés. Les endommagements sont réalisés par des engins mécaniques, certes mais il faut essayer de démontrer les causes qui ont mené à l'endommagement.

Il existe un nombre conséquent de procédure gaz renforcées.

Plan d'actions : sur les chantiers, relations avec les parties prenantes externes, relations avec la DREAL, mise en place d'une charte. Laurent Hannezo et Olivier Laurent évoquent le street learning, les Ateliers TP élargis aux donneurs d'ordres privés et publics.

Stéphane Béard | TRAPIL

TRAPIL exploite des pipelines civils et de l'OTAN d'hydrocarbures raffinés.

Canalisations posées à 99% au début des années 50 : pose à 60 cm minimum.

Objectif de TRAPIL : Assurer l'intégrité de la canalisation. Veiller à ce que l'urbanisation ne se rapproche pas trop des canalisations. Pour signaler les canalisations, il y a des balises dans la servitude forte.

Tous les réseaux sont en classe A et B. Valorisation en cours de certains tronçons.

Stéphane Béard indique que pour tout terrassement à l'aplomb de la canalisation, il y a présence d'un agent ligne TRAPIL qui fait le marquage piquetage.

Refus systématique des DICT orphelines. Pour les dossiers non déclarés : exécutant et porteur de projets reçoivent un courrier, la DREAL également. Des mesures compensatoires peuvent être demandées.

Souvent les oublis de déclaration concernent les curages de fossés, les poses de clôtures. Problème d'avis de travaux urgents abusifs.

Jamais de plans fournis. Détection et marquage piquetage sont faits par TRAPIL.

- [Présentation des fascicules 4 et 5](#)

Laurent Hannezo | Association des Maires de Meurthe-et-Moselle

Fascicules 4 et 5 : s'est battu pour qu'ils soient gratuits

Rappel du contexte : obligations et rôles sont beaucoup plus équilibrés.

Évolution du guichet unique avec un accès spécifique pour les particuliers. Problème souvent avec internet explorer > Utiliser mozilla firefox.

- [Présentation de la vision de l'AMO sur les difficultés d'application de la réglementation en vigueur](#)

Estelle Kremer Leclair | Grand Nancy

Pour améliorer la cartographie, travail de fond énorme.

Classe de précision difficile à lire sur plans GRDF.

Pour les exécutants : Bien lire les récépissés de DICT.

Le Grand Nancy exporte en vectoriel.

Canalisations abandonnées : quel contact pour découvrir à qui elles appartiennent ?

1^{er} janvier 2020 cartographie en A *en zone urbaine*.

- [Retour sur les sinistres de la région Grand Est et nationaux | Point sur la perception de l'intégration de la réglementation, aussi bien au sein des entreprises, qu'auprès des maîtres d'ouvrage](#)

Ouahid Sabr | DREAL Grand Est

La Moselle connaît le plus grand nombre de PGR.

Rappel des obligations des responsables de projets, des exploitants de réseaux, des exécutants de travaux.

Les DICT sont présentes mais la compréhension pas forcément.

Présentation de la DREAL.

Retour sur les sanctions possibles.

- Difficultés d'application de la réglementation, au travers des chantiers

Franck Sinet | VINCI Construction

Franck Sinet détaille les principales difficultés rencontrées sur chantier, par les entreprises (voir powerpoint).

Ouahid Sabr constate que les problèmes sont plus liés à des rapports humains qu'à de la réglementation.

Que peut-on faire pour fluidifier les relations ?

- Contrôles indirects chez les responsables de projets. Enquête a posteriori.

La DREAL est preneuse de l'arbre des causes de la part des entreprises – donnera lieu à une enquête complémentaire. Objectif : échanger et s'améliorer collectivement.

Laurent Hannezo fait part de son espoir que la formation devienne obligatoire chez les élus, de la nécessité d'être très présents au niveau des nouveaux exécutifs en 2020.

- Conclusion d'Olivier LAURENT : retours de l'Observatoire national – échanges

L'activité TP en hausse engendre une augmentation des déclarations et une baisse conjointe des endommagements de 2%.

Le Président Olivier Laurent rappelle l'importance de sensibiliser les nouveaux élus.

Les Observatoires régionaux doivent permettre d'analyser ces incidents

Il faudra faire évoluer le fonctionnement de l'Observatoire : anté région > région Grand Est.

Sous quel format ? Olivier Laurent propose de garder la proximité des intervenants mais en faisant une journée spécifique Grand Est au moins une fois par an.

Au niveau anté Région : le rythme proposé est un rendez-vous une fois par trimestre : interventions dans les écoles, Ateliers TP...

Un des sujets à aborder concerne le fait que les observatoires régionaux ont peu la parole au sein de l'Observatoire national. Une réunion des Observatoires régionaux est prévue.

Le Président Olivier Laurent rappelle qu'il croit beaucoup à l'analyse avec tous les acteurs, à l'anticipation des choses pour gommer les difficultés.

- Annexes : Powerpoint et liste de présence